

TDR pour l'élaboration de l'étude de paramétrage territorial des clusters de la filière argane dans la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie

Le projet ASEFOA est présentement à la recherche d'un bureau d'études pour mener une étude de paramétrage territorial de clusters de la filière argane dans la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie.

1. Contexte et justification

Le projet Autonomisation Socio-Économique des Femmes dans les zones Oasiennes et l'Arganeraie (ASEFOA), financé par Affaires Mondiales Canada, en partenariat avec l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), vise le renforcement du pouvoir et statut économique des femmes dans les zones oasiennes et l'arganeraie au Maroc. Le projet comprend des interventions ciblées aux niveaux de (1) l'accroissement de la compétitivité et la performance des femmes entrepreneures et (2) le renforcement d'un environnement socioculturel et institutionnel favorable à leur autonomisation économique. Dans un contexte de fragilité environnementale croissant, toutes ces interventions viseront la résilience aux changements climatiques.

Ce projet vient compléter les acquis du projet REFAM (Renforcement économique des femmes de la filière arganière au Maroc), mis en œuvre de 2018 à 2023. Ce projet visait l'autonomisation économique des femmes de la filière argane et a apporté des changements significatifs dans l'organisation de la filière, l'intégration de l'égalité des genres au sein de l'interprofession et l'accès aux marchés. Le projet ASEFOA capitalisera sur les résultats produits par REFAM pour renforcer le pouvoir et le statut économique des femmes dans les zones oasiennes et l'arganeraie.

Le projet ASEFOA s'appuie sur deux composantes : i) l'organisation de l'amont de la filière de l'argane et ii) le renforcement de l'entrepreneuriat féminin y compris les oasis de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie (RBA).

La filière de l'arganier au Maroc constitue un levier stratégique de développement régional grâce à son importance économique, sociale et environnementale ainsi qu'à son rayonnement international. Toutefois, le segment de l'amont demeure insuffisamment structuré, ce qui limite une gestion durable des ressources et une meilleure valorisation des produits. Le renforcement du rôle des coopératives et des femmes rurales dans la gestion des ressources et la commercialisation permettrait de réduire la dépendance aux intermédiaires, d'améliorer les revenus locaux et de dynamiser le tissu coopératif. Dans cette perspective, le projet vise à renforcer l'organisation de l'amont de la filière, à accroître la valeur ajoutée au niveau des activités de collecte et de concassage, à améliorer les conditions socio-économiques des femmes rurales et à contribuer à la préservation de l'écosystème arganier.

La filière de l'argane se trouve portée par deux stratégies nationales (Génération Green et Forêts du Maroc) qui mettent en place des programmes pour ériger un modèle de développement de la

filière de l'argane en une véritable économie, devant valoriser l'intervention humaine dans son écosystème, cherchant par la proximité et l'approche participative à opérer dans le cadre d'une économie régionale et d'un développement humain équilibré.

Le modèle d'organisation de l'amont de la filière proposé par l'ANDZOA est un **cluster**, composé d'une Unité de Conditionnement de Znines (UCZ) qui va agréger un réseau de Centres de Collecte et de Concassage d'Affache (CCCA) sous forme de coopératives sur un territoire de production homogène. L'UCZ aura une capacité de production allant de 3 500 à 5 000 T/an (fruit sec). Elle sera approvisionnée par un réseau de CCCA (20 en moyenne) produisant 250 T/an/CCCA soit un total de 5 000 T/an (équivalent en fruits secs), soit environ 370 tonnes de Znines /an.



Schéma 1 : organisation des approvisionnements d'affaches d'argane

Les CCCA seront constitués par les producteurs ayants droit organisés sous forme de coopératives. Leur activité principale sera l'exploitation du CCCA dans le cadre de la collecte de la matière première affache, son séchage et son concassage, puis son acheminement sous forme de Znines brut vers l'UCZ, pour le conditionnement et la vente.

Dans le cadre du programme du développement de la filière de l'argane, l'ANDZOA prévoit la mise en place de 22 UCZ et 617 CCCA sur toute l'aire géographique de la RBA pour l'organisation de l'amont de la filière.

Enjeux et problématiques de l'étude

Le paramétrage territorial des clusters constitue une étape déterminante pour assurer la pertinence, la viabilité et la durabilité du modèle d'organisation proposé dans le cadre du projet d'organisation de l'amont de la filière d'arganier, tenant compte des facteurs limitants, dont notamment la production, le foncier, la disponibilité de la main-d'œuvre féminine.

Au-delà de la simple localisation des infrastructures, cette étude devra apporter des réponses à plusieurs enjeux techniques, économiques, sociaux et organisationnels susceptibles d'influencer le fonctionnement futur des Centres de Collecte et de Concassage de l'Affache (CCCA) et des Unités de Conditionnement de Znines (UCZ). L'étude devra notamment examiner les problématiques suivantes :

- L'adéquation entre le potentiel réel de production de chaque bassin de production et les besoins d'approvisionnement des clusters ;

- La cohérence des périmètres de collecte au regard des caractéristiques socio-économiques dans la perspective de mise en place des clusters ;
- L'accessibilité des populations cibles, en particulier les femmes et les groupes vulnérables, aux infrastructures projetées ;
- La viabilité économique et sociale des structures coopératives appelées à gérer les CCCA ;
- Les risques de chevauchement des bassins d'approvisionnement et d'apparition de dynamiques concurrentielles susceptibles d'affecter l'équilibre et la pérennité inter-clusters et intra-clusters ;
- L'examen de la pertinence des bases de calcul du modèle d'organisation à la lumière des données recueillies au niveau du terrain ;
- L'identification des ajustements nécessaires afin de garantir un réseau de clusters fonctionnels et socialement acceptés.

Dans cette perspective, les présents termes de référence définissent ainsi les objectifs, les conditions de réalisation et le déroulement d'une consultation visant l'élaboration de l'étude de paramétrage territorial des clusters de la filière argane dans la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie.

2. Objectifs

L'activité 1131.1 du Plan de Mise en Œuvre du projet ASEFOA prévoit la mise en place d'une étude dont l'objectif est de « Paramétrer les zones de production de chaque cluster, leur potentiel, leur caractérisation et les sites d'implantation sensibles au genre des UCZ et CCCA ».

L'objectif de cette consultation est de paramétrer les zones de production de chaque cluster au sein de la zone d'intervention, d'en caractériser le potentiel de production ainsi que les spécificités socio-économiques, environnementales et territoriales, et de confirmer ou ajuster, sur une base technique et participative, les sites d'implantation pré-identifiés des Unités de conditionnement de Znines (UCZ) et des Centres de Collecte et de Concassage de l'Affiyache (CCCA).

Sur la base des enjeux identifiés précédemment, l'étude devra permettre de délimiter les périmètres viables des clusters, d'analyser les flux potentiels d'approvisionnement, d'évaluer l'accessibilité des populations ciblées, notamment des femmes, afin de garantir la viabilité technique, économique et sociale du modèle de cluster.

L'étude vise également à apprécier la cohérence et la viabilité du réseau des CCCA proposés, notamment au regard des interactions potentielles entre les bassins de production de ces CCCA, afin de favoriser un fonctionnement complémentaire et durable des clusters.

Dans cette perspective, le bureau d'études examinera la pertinence des hypothèses ayant conduit à la configuration proposée des clusters et analysera différents scénarios d'organisation territoriale et d'implantation des infrastructures, en tenant compte des critères de proximité, d'efficacité logistique, d'inclusion sociale.

À l'issue de cette analyse comparative, il formulera des recommandations justifiées visant à confirmer ou, le cas échéant, à ajuster les localisations retenues, sur la base des paramètres évalués et éventuellement réajustés, afin d'optimiser la performance et la durabilité du modèle.

3. Zone d'étude

La présente étude de paramétrage se portera par cluster et sur les périmètres qui ont été sélectionnés avec l'ANDZOA sur la base de leur potentiel de production, ainsi que sur l'avancement des démarches entreprises pour la construction des CCCA et des UCZ. Il s'agit donc :

Périmètre 1 : Essaouira / Smimou

Dans ce périmètre, l'ANDZOA prévoit la création de 38 CCCA et 1 UCZ que le projet compte accompagner. La zone d'étude concerne alors les communes territoriales suivantes : Tahelouante, Bizdad, Takoucht, Sidi Ghaneme, Ezzaouite, Sidi El Jazouli, Imi N'Tlit, Tidzi, Sidi Hmad Ou Hamed, Aguerd, Smimou, Sidi Ahmed Essayeh, Sidi Kaouki, Ida Ou Aazza et Tafedna (Figure 1).

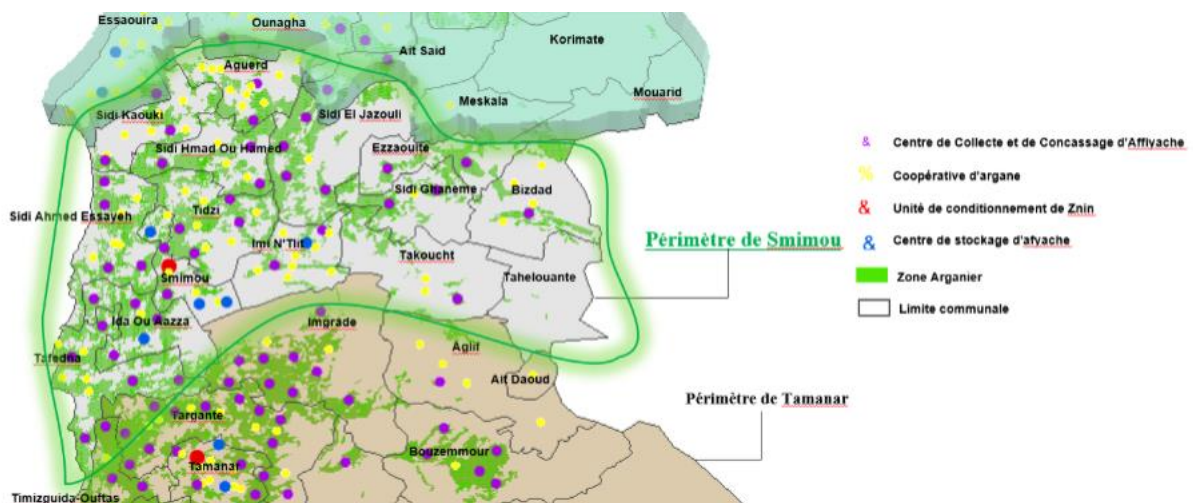


Figure 1: Périmètre de Smimou.

Périmètre 2 : Taroudant/Oulad Berhil-Taliouine

Il s'agit du second périmètre où se portera l'étude de paramétrage. L'ANDZOA prévoit la mise en place de trois (3) clusters à savoir Igli, Aoulouz et El Faïd. Lesdits clusters vont totaliser 73 CCCA et 3 UCZ.

(Figure 2) réparties sur les communes territoriales suivantes : Arazane, El Faïd, Lamhara, Toughmart, Ida Ou Gailal, Igli, Igoudar Mnahba, Oulad Aïssa, Oulad Berhil, Sidi Abdellah Ou Said, Tafingoult, Talgjount, Tigouga, Tinzart, Tizi N'Test, Aoulouz, Ida Ougoummad, Sidi Ouaziz, Ouneine, Askaouen, Assaïsse, Assaki, Iguidi, Ouzioua, Sidi Hsaine, Taliouine, Tassousfi, Tisrassé, Tizgzaouine, Zagmouzen,

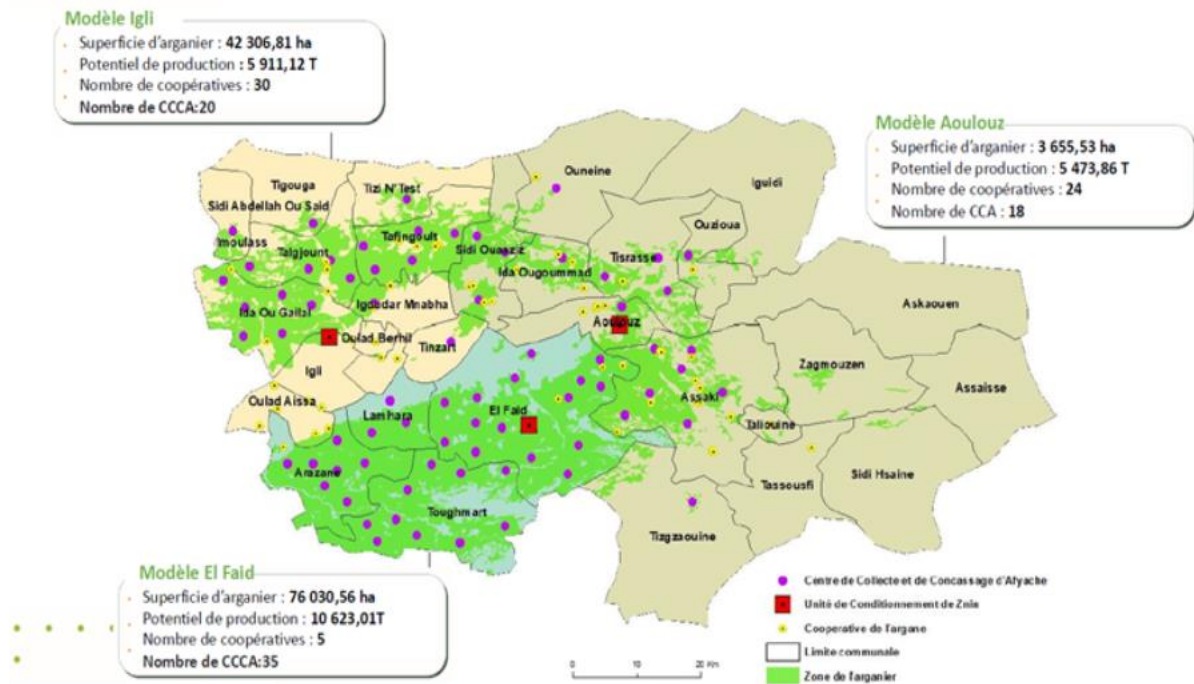


Figure 2 : Modèle du périmètre Oued Berhil - Taroudant. Source : ANDZOA

Périmètre 3 : Tiznit/Bounaamane

Dans ce périmètre relevant de la province de Tiznit, l'ANDZOA compte créer 40 CCCA et 1 UCZ. (Figure 3). L'étude de paramétrage couvrira donc les communes territoriales suivantes : Reggada, Arbaa Rasmouka, Arbaa Sahel, Sidi Bouabdelli, El Maader El Kabir, Bounaamane, Tnine Aglou et Oujiane. (Figure 3).

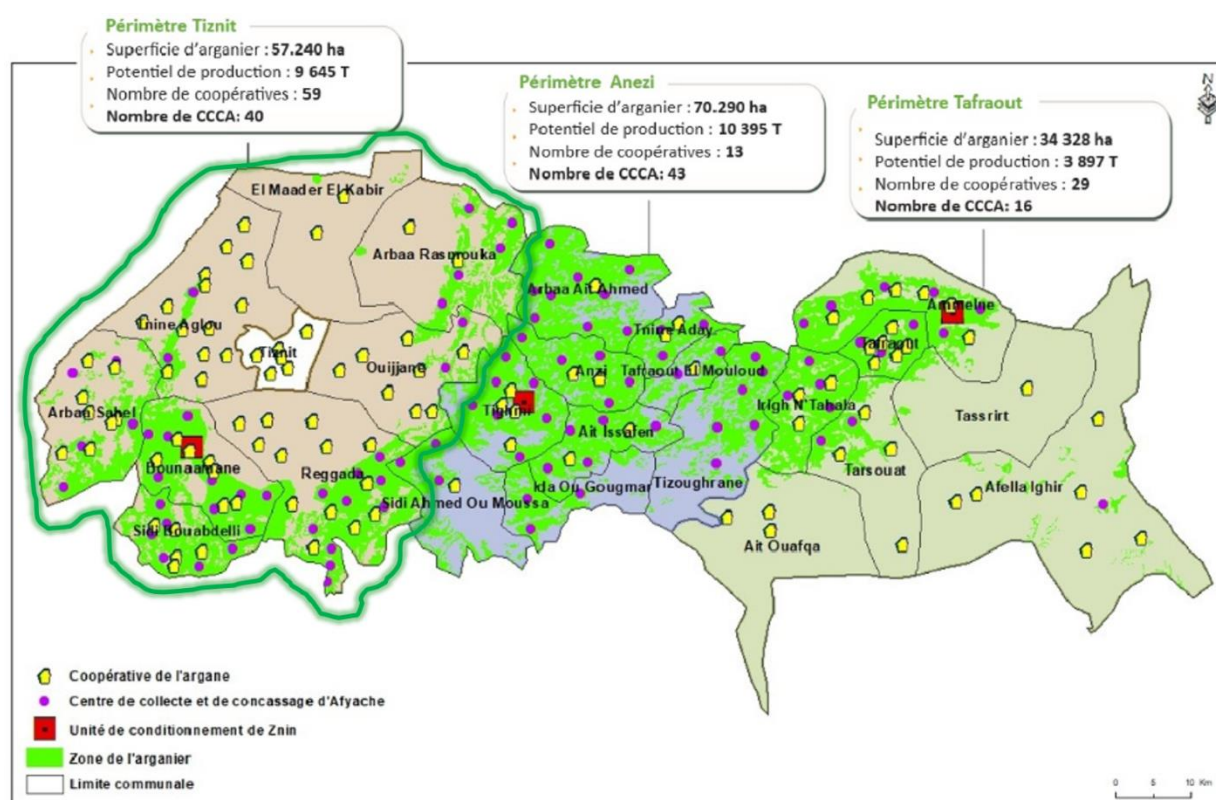


Figure 3 : Modèle du périmètre Tiznit - Bounaamane. Source : ANDZOA

4. DEMARCHE ET METHODOLOGIE

Afin de garantir la pertinence, la cohérence et la robustesse du paramétrage territorial des clusters, la consultation devra satisfaire aux exigences suivantes :

1. Compréhension des objectifs de l'étude, de la démarche de l'ANDZOA, des principes et bases de paramétrage des clusters adoptés par l'ANDZOA ;
2. Définition de critères de paramétrage clairs et pertinents ;
3. Mobilisation de données fiables, actualisées et vérifiables ;
4. Documentation et prise en considération des données disponibles à ANDZOA en relation avec l'objet de la prestation ;
5. Réalisation d'analyses spatiales, statistiques et multicritères ;
6. Validation participative des résultats ;
7. Évaluation de la cohérence du modèle territorial proposé ;
8. Révision et ajustement du paramétrage des clusters.

Les résultats de l'étude feront l'objet d'une validation progressive visant à apprécier la pertinence du paramétrage proposé et la faisabilité des scénarios analysés. Cette validation reposera sur :

- La confrontation des résultats aux réalités observées sur le terrain ;
- La discussion des scénarios avec les parties prenantes concernées ;
- L'analyse des implications techniques, sociales et économiques des ajustements proposés ;
- La formulation d'un scénario final recommandé et justifié au regard des objectifs du projet.

i. Étape 1 : Cadrage et collecte des données

Objectif : Consolider les informations nécessaires à la compréhension des territoires et à l'évaluation du modèle cluster.

Principales activités :

- Réunion de cadrage et de lancement de l'étude.
- Revue documentaire et identification des sources de données disponibles ;
- Collecte et vérification des données de production à l'échelle communale, en s'appuyant notamment sur les données disponibles auprès de l'ANDZOA ;
- Collecte des données relatives aux infrastructures et services (routes, pistes, eau, électricité, équipements collectifs, etc.) ;
- Collecte des données socio-économiques et organisationnelles (douars concernés, coopératives, organisations professionnelles, groupes de femmes, ayants droit, précarité, marchés, etc.) ;
- Documentation des dimensions genres : accès des femmes à la ressource, droits d'usage, rôles dans la collecte, pouvoir décisionnel, conditions de travail et de mobilité, revenus, etc. ;
- Identification et géoréférencement des sites pré-identifiés des CCCA et des UCZ.

Activités	Profil
Coordination et cadrage méthodologique	Chef(fe) de mission (agronome, économiste rural ou ingénieur de développement territorial)
Collecte des données infrastructures et services	Agroéconomiste
Enquêtes socio-économiques et genre	Sociologue
Géoréférencement des données	Spécialiste SIG

ii. Étape 2 : Diagnostic territorial et analyses préliminaires

Objectif : Comprendre les dynamiques territoriales et identifier les facteurs influençant l'organisation des clusters.

Principales activités :

- Nettoyage et structuration des bases de données ;
- Cartographie des ressources, infrastructures et organisations existantes ;
- Analyse des flux actuels d’Affiyache et des débouchés ;
- Analyse des contraintes d’accessibilité, de genre et des vulnérabilités climatiques ;
- Identification des bassins potentiels d’approvisionnement.
- Exploitation des données climatiques et des projections de production disponibles afin d'identifier les risques susceptibles d'affecter la viabilité future des clusters.

Activités	Profil
Traitement et analyse des données	Agroéconomiste / Analyste de données
Analyses spatiales	Spécialiste SIG
Analyse socio-économique et genre	Sociologue

iii. Étape 3 : Définition des critères de paramétrage et élaboration des scénarios

Objectif : Sur la base de la simulation du modèle organisationnel de l’ANDZOA et des résultats et conclusions de l’étape 2, définir les critères permettant d’évaluer la cohérence des clusters et de comparer différentes configurations territoriales.

Principales activités :

- Définition et pondération des critères techniques, sociaux et sensibles au genre ;
- Détermination des indicateurs et des seuils et risques associés (distance, potentiel d’approvisionnement, ...) ;
- Définition des critères permettant d'apprécier la viabilité des bassins d'approvisionnement et le degré de complémentarité entre les CCCA ;
- Collecte, vérification et consolidation des données relatives au potentiel de production par cluster ;
- Recueillir les réactions des ayants droit, questions et premières expressions d’intérêt ;
- Construction des différents scénarios d'organisation territoriale afin d'évaluer les effets potentiels des configurations proposées sur les flux d'approvisionnement et l'équilibre des coopératives gestionnaires ;
- Évaluation comparative des scénarios, qui devront contenir les hypothèses retenues, les avantages et inconvénients, les incidences sur l'approvisionnement, les incidences sur les femmes, les incidences financières et les risques de mise en œuvre :
 - Scénario de référence basé sur la configuration pré-identifiée ;

- Scénario privilégiant la proximité sociale et l'accessibilité des femmes ;
- Scénario privilégiant l'efficacité logistique et économique ;
- Scénario équilibré recommandé.

Activités	Profil
Définition des critères	Chef(fe) de mission
Élaboration du modèle multicritère	Spécialiste SIG
Analyse technico-économique	Agroéconomiste
Analyse socio-économique et genre	Sociologue
Collecte des données du terrain	Enquêteurs
Validation technique des scénarios	Équipe pluridisciplinaire

iv. Étape 4 : Simulation et délimitation territoriale des clusters et optimisation des sites

Objectif : Sur la base de l'analyse comparative des scénarios, délimiter les périmètres fonctionnels des clusters et identifier les configurations territoriales les plus pertinentes pour les CCCA et les UCZ.

Principales activités :

- Appliquer les critères, indicateurs et pondérations retenus afin de délimiter les bassins d'approvisionnement des clusters ;
- Réaliser les analyses spatiales nécessaires à l'identification des localisations optimales des Centres de Collecte et de Concassage de l'Affiyache (CCCA) et des Unités de conditionnement de Znines (UCZ) ;
- Proposer, lorsque cela s'avère pertinent, des ajustements concernant les périmètres des clusters, le nombre d'infrastructures ou leurs localisations ;
- Élaborer les cartes des clusters, des bassins d'approvisionnement et des infrastructures associées.

Activités	Profil
Délimitation des bassins d'approvisionnement	Spécialiste SIG
Analyse des flux et de la logistique	Agroéconomiste
Vérification des contraintes sociales et de genre	Sociologue

Optimisation des sites des CCCA et des UCZ	Chef(fe) de mission / Spécialiste SIG / Agroéconomiste
Consolidation des recommandations techniques	Chef(fe) de mission

v. Étape 5 : Recommandations finales et validation

Objectif : Consolider le paramétrage retenu, documenter les caractéristiques des clusters et valider les recommandations finales avec les parties prenantes.

Principales activités :

- Élaborer les fiches descriptives de chaque cluster retenu ;
- Caractériser chaque cluster selon ses dimensions socio-économiques, organisationnelles et sensibles au genre ;
- Identifier les forces, contraintes et risques associés à chaque cluster ;
- Organiser les ateliers de restitution et de validation avec les parties prenantes concernées ;
- Intégrer les commentaires issus des processus de validation ;
- Finaliser les recommandations relatives au paramétrage territorial, aux sites des CCCA et des UCZ.

Les fiches descriptives des clusters comprendront notamment :

- Le périmètre et les communes concernées ;
- Le potentiel de production ;
- Les flux prévisionnels d'Affiyache et de Znines ;
- Les populations cibles, notamment les femmes et les groupes vulnérables ;
- Les infrastructures et services disponibles ;
- Les justifications ayant conduit au choix des CCCA et des UCZ retenus.

Activités	Profil
Élaboration des fiches de caractérisation	Agronome / Forestier(ière)
Analyse socio-économique et genre	Sociologue
Consolidation des données territoriales	Spécialiste SIG
Animation des ateliers de validation	Chef(fe) de mission
Finalisation des recommandations	Équipe pluridisciplinaire sous la coordination du/de la Chef(fe) de mission

Toute la documentation du projet ASEFOA concernant les clusters sera mise à disposition du bureau d'études sélectionné pour mener à bien la consultation.

5. LIVRABLES DE LA CONSULTATION

Livrable 1 : Rapport de démarrage et note méthodologique

Ce livrable sera remis au démarrage de la mission et comprendra :

- La compréhension du mandat et des objectifs de l'étude ;
- La revue préliminaire des données et documents disponibles ;
- L'identification des principales sources de données à mobiliser ;
- La méthodologie détaillée proposée par le bureau d'études ;
- Les outils de collecte et d'analyse envisagés ;
- Le chronogramme détaillé de réalisation de la mission ;
- La composition de l'équipe et la répartition des responsabilités.

Livrable 2 : Rapport de diagnostic et base de données consolidée

Ce livrable présentera :

- Les résultats de la collecte et de l'analyse des données biophysiques, socio-économiques, organisationnelles ;
- Les caractéristiques des bassins de production de l'arganier ;
- L'analyse des dimensions liées au genre et à la vulnérabilité ;
- L'état des lieux des infrastructures et des services ;
- Les dynamiques d'approvisionnement et les principales contraintes identifiées ;
- La base de données consolidée exploitée dans le cadre de l'étude.

Livrable 3 : Rapport d'analyse multicritère et scénarios de paramétrage

Ce livrable comprendra :

- Les critères et indicateurs retenus pour le paramétrage des clusters ;
- Les seuils et pondérations appliqués ;
- La justification des choix méthodologiques ;
- L'analyse des interactions potentielles entre les bassins d'approvisionnement des CCCA et leurs incidences sur la viabilité des structures coopératives ;
- La présentation et l'analyse comparative des différents scénarios étudiés ;
- Les recommandations relatives aux ajustements organisationnels éventuels permettant de renforcer la complémentarité du réseau des CCCA et des clusters.

Livrable 4 : Rapport de délimitation territoriale des clusters

Ce livrable constituera le principal produit technique de l'étude avec les justifications et les arguments pertinents sur la base desquels la proposition a été arrêtée. Il s'agit notamment :

- L'argumentaire de la proposition et les justifications techniques des localisations retenues ;
- La délimitation des périmètres fonctionnels des clusters ;
- Les cartes des bassins d'approvisionnement ;
- La localisation proposée des Centres de Collecte et de Concassage de l'Affiyache (CCCA) et des Unités de conditionnement de Znines (UCZ) ;
- Les cartes thématiques produites dans le cadre de l'étude ;
- Les couches SIG associées.

Livrable 5 : Rapport de validation et fiches descriptives des clusters

Le rapport de la validation présentera :

- Les résultats des ateliers de restitution et de validation avec les parties prenantes ;
- Les ajustements opérés à la suite des consultations ;
- Les fiches descriptives détaillées de chaque cluster retenu ;
- Les forces, contraintes, risques et opportunités associés à chaque cluster ;
- Les recommandations spécifiques à chaque cluster en matière d'organisation et d'approvisionnement.

Chaque fiche descriptive comprendra notamment :

- Les communes concernées ;
- Le potentiel de production ;
- Les flux prévisionnels d'Affiyache, de ses sous-produits et de Znines ;
- Les populations cibles, notamment les femmes et les groupes vulnérables ;
- Les infrastructures disponibles ;
- La justification finale des sites retenus pour les CCCA et les UCZ.

Livrable 6 : Rapport final

Le rapport final constituera la synthèse consolidée de l'ensemble de l'étude. Il intégrera les observations formulées lors du processus de validation et présentera le paramétrage territorial final recommandé, les localisations retenues pour les CCCA et les UCZ, ainsi que les recommandations stratégiques pour la mise en œuvre du modèle Cluster dans la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie.

Les livrables finaux sont fournis en trois (3) exemplaires en version papier, accompagnés de présentations PowerPoint (PPT) en versions française et arabe.

Format des livrables

Les rapports seront remis en versions modifiables (Word) et non modifiables (PDF). Les données géographiques seront fournies sous des formats compatibles avec les logiciels SIG couramment utilisés (notamment .shp, .gpkg, .geojson, .tif et fichiers de projection associés).

Les bases de données produites ou consolidées dans le cadre de la mission seront remises sous des formats exploitables (Excel, CSV ou équivalent), accompagnées d'un dictionnaire des données décrivant les variables utilisées.

L'ensemble des cartes, tableaux, photographies, scripts d'analyse et autres supports produits dans le cadre de la mission devra être transmis avec les éléments nécessaires à leur réutilisation et à leur mise à jour ultérieure.

6. Profil des consultants (es)

Le cabinet d'étude présentera une offre technique pour répondre aux objectifs du mandat et une offre financière détaillée et cohérente.

Si un bureau d'études estime qu'il peut optimiser son expérience en s'associant avec un autre bureau, il peut le faire en s'associant dans le cadre d'un groupement que le bureau d'études jugera nécessaire.

Dans le cas où la proposition retenue correspond à un partenariat entre bureaux, le contrat de service doit être signé par les représentants légaux des cabinets d'études.

Le bureau d'études (BE) mobilisera, à chaque étape de la réalisation de l'étude, des experts possédant au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans leur domaine de spécialisation. Ces experts devront également avoir participé à au moins trois (3) projets similaires dans les secteurs agricole et/ou forestier. Les profils requis pour chacune des étapes de l'étude sont présentés ci-dessous :

Profils	Qualifications et expériences minimales	Étapes concernées
Chef(fe) de mission	Bac+5 Ingénieur agronome, économiste rural, forestier ou spécialiste en développement territorial ; au moins 10 ans d'expérience ; expérience en coordination d'études complexes et en animation d'équipes pluridisciplinaires.	1 – 2 – 3 – 4 – 5
Spécialiste SIG et analyses spatiales	Bac+5 ; au moins 5 ans d'expérience ; maîtrise des outils SIG et des analyses multicritères ; expérience en zonage ou planification territoriale	1 – 2 – 3 – 4 – 5
Agronome ou Forestier	Bac+5 ; au moins 5 ans d'expérience dans les systèmes de production agricoles ou forestiers ; connaissance de l'arganeraie souhaitée	1 – 2 – 3 – 5
Agroéconomiste / Analyste de données	Bac+5 ; au moins 5 ans d'expérience en analyse économique, traitement de données et analyse des flux ; expérience en chaînes de valeur appréciée	1 – 2 – 3 – 4

Sociologue	Bac+5 ; au moins 5 ans d'expérience dans l'intégration du genre et la conduite d'études participatives en milieu rural	1 – 2 – 3 – 4 – 5
Enquêteurs	Bac +2, au moins 3 ans d'expérience en collecte des données sur le terrain auprès des populations rurales	3

7. DOSSIER A SOUMETTRE

Sur la base de ces termes de référence, le BE devra préparer une proposition technique et financière qui détaille :

- Les activités et livrables proposés (méthodologie);
- Le calendrier provisoire de travail (activités et étapes);
- Le niveau d'effort nécessaire pour mener à bien la prestation. Le mandat devra être effectué durant une période de 120 jours, comprenant la phase de remarques, entre octobre 2026 et janvier 2027.
- Les CV des consultant (e)s reproduisant fidèlement leurs expériences et les documents de références ;
- Au moins une référence similaire détaillant des mandats similaires menés par le BE (minimum 1).
 - Estimation des coûts basée sur le nombre de jours nécessaires pour la réalisation de la consultation, le taux journalier moyen et les dépenses de déplacement.

8. CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attribution seront : l'offre technique (70%) et l'offre financière (30%) Le contrat sera attribué à l'offre ayant obtenue la meilleure note technico-financière.

La proposition sera évaluée par l'équipe ASEFOA-ANDZOA en fonction des critères suivants :

a. Attribution de points pour l'évaluation des propositions techniques (PT)

Critère d'évaluation 1 : Méthodologie, compréhension des TdR	50
1. La méthodologie est claire et complète : tous les services, l'organisation décrite, les ressources mobilisées, la liste des activités, les risques et les hypothèses.	10
2. La méthodologie est pertinente : elle apporte une valeur ajoutée aux TDR et contient des innovations.	20
3. Le plan de travail est détaillé, réaliste et conforme aux termes de référence et à la méthodologie proposée.	10
4. Le nombre d'expert (e)s et le nombre de jours de travail prévus pour chaque expert (e) sont adaptés à la réalisation satisfaisante de chaque tâche.	10

Sous-total	50
Critère d'évaluation 2: Pertinence de l'équipe multidisciplinaire pour répondre au mandat	50
1. Expérience du BE dans des mandats similaires	20
2. Compétence des expert(e)s pour les services à fournir, formation, nombre d'expériences spécifiques dans le mandat	20
3. Expérience pertinente des experts dans le secteur agricole et forestier, notamment dans l'arganeraie	10
Sous-total	50
TOTAL	100

Seules les offres ayant obtenu une note technique minimale de 70/100 seront admises à l'évaluation financière.

b. Attribution de points pour l'évaluation des propositions financières

L'offre financière devra être soumise en dirhams marocains (MAD) et présenter de manière détaillée :

- les honoraires des experts consultants ;
- le nombre de jours-homme proposés ;
- les frais de déplacement et de terrain ;
- les frais logistiques liés à la collecte des données ;
- toute autre dépense nécessaire à la réalisation de la mission ;
- le montant total hors taxes et toutes taxes comprises, le cas échéant.

Le soumissionnaire doit présenter un budget détaillé permettant d'apprécier la cohérence entre les ressources proposées et la méthodologie de travail.

La note financière (F) sera calculée selon la formule suivante :

$$F = (\text{Montant de l'offre la moins disante} / \text{Montant de l'offre évaluée}) \times 100$$

L'offre financière la moins disante recevra la note maximale de 100 points.

C. Note finale

La note finale combinée (N) sera calculée selon la formule suivante :

$$N = (T \times 70 \%) + (F \times 30 \%)$$

où :

- T = note technique sur 100 points ;
- F = note financière sur 100 points.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les candidats sont invités à soumettre leur offre dès que possible, **avant le 14 octobre 2026 à 16 heures, heure du Maroc. Toute soumission parvenue au-delà de cette limite horaire, sera rejetée.**

Pour que votre offre soit prise en considération, veuillez envoyer votre dossier à l'adresse : asefoa.procurements@asefoa.org en mentionnant en objet « OFFRE – Étude paramétrage ».

Cowater International souscrit au principe de l'égalité des chances sur la base des compétences, des qualifications et l'offre technique et financière des différents soumissionnaires. Elle ne discrimine aucun candidat sur la base de la race, de la religion, du sexe, de l'identité de genre, du handicap, de l'âge ou sur toute autre base protégée par la loi.

À PROPOS DE NOUS

Fondée en 1985, Cowater International est une société leader de développement international au niveau mondial. Basée à Ottawa et disposant des bureaux corporatifs à Auckland, Berlin, Bruxelles, Helsinki, Londres, Madrid, Manille, Nairobi, Singapour et Stockholm, Cowater International a réalisé avec succès un portefeuille de plus de 2500 projets et missions dans plus de 95 pays. Nous travaillons avec des gouvernements, des acteurs du secteur privé et des communautés pour mettre en œuvre des projets qui soutiennent le développement socio-économique, le renforcement institutionnel, les améliorations environnementales et font progresser l'égalité des chances pour tous. Nous sommes une équipe diversifiée et expérimentée qui s'engage à offrir un meilleur avenir aux personnes que nous servons. Notre approche adaptative en matière de management nous a permis d'être reconnus comme l'une des sociétés les mieux gérées au Canada depuis 2017.

Nous vous remercions pour votre intérêt à bâtir un avenir meilleur